



**MAIRIE DE MACHECOUL-SAINT-MEME**

5 PLACE DE L'AUDITOIRE  
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

02.40.02.35.50

# **ACTE D'ENGAGEMENT**

## **ETUDE DE FAISABILITE RESEAU DE CHALEUR BOIS**

**Juillet 2017**

**ARTICLE 1 – POUVOIR ADJUDICATEUR**

**Commune de MACHECOUL-SAINT-MEME**

5 place de l’Auditoire  
44270 MACHECOUL  
tél. 02.40.02.35.50 - fax : 02.40.02.27.60  
Mel : [compta@machecoul.fr](mailto:compta@machecoul.fr)

**Forme du marché :**

Marché passé selon une procédure adaptée propre à la personne publique en application du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

**Pouvoir adjudicateur / Nom, prénom, qualité du signataire du marché**

Monsieur Didier FAVREAU – Maire de MACHECOUL-SAINT-MEME

**Personne habilitée à donner les renseignements :**

Service « Finances » - Maire de MACHECOUL-SAINT-MEME  
[compta@machecoul.fr](mailto:compta@machecoul.fr) – 02.40.02.24.91

**Comptable public assignataire des paiements :**

Monsieur le Trésorier Principal de MACHECOUL –SAINT-MEME

**ARTICLE 2 – CONTRACTANT(S)**

*(cocher la case appropriée)*

**Le contractant unique, soussigné :**

- M./Mme..... contractant personnellement
- La société.....  
RCS n° .....  
représentée par..... dûment habilité(e)  
adresse .....
- code NAF ..... N° SIRET ..... TVA intracommunautaire.....

**Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après groupées :**

- solidaires les unes des autres

**1<sup>er</sup> cotraitant :**

- M./Mme..... contractant personnellement
- La société.....  
RCS n° .....  
représentée par..... dûment habilité(e)  
adresse .....
- code NAF ..... N° SIRET ..... TVA intracommunautaire.....

**2<sup>ème</sup> cotraitant :**

- M./Mme..... contractant personnellement
- La société.....  
RCS n° .....  
représentée par..... dûment habilité(e)  
adresse .....
- .....  
code NAF ..... N° SIRET ..... TVA intracommunautaire.....

Le groupement, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par

.....  
dûment mandaté à cet effet conformément à la convention de mandat.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives générales et des documents qui y sont mentionnés,

S'engage(nt), sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par les documents du marché, à exécuter la mission aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

**ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché concerne l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois énergie.

**ARTICLE 4 – OFFRE DE PRIX**

Le **prix global** s'entend réputé ferme.

Montant global hors T.V.A. : Euros.....(en chiffres)  
T.V.A. au taux de 20 % : Euros .....(en chiffres)  
Montant T.V.A. incluse : Euros.....(en chiffres)  
soit (en lettres).....  
.....  
.....Euros T.T.C.

**Variantes éventuelles proposées par l'entreprise**

Aucune variante ne sera admise.

**ARTICLE 5 - PAIEMENTS**

**5.1. -Compte à créditer (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)**

Contractant unique ou mandataire :  
Compte ouvert au nom de .....  
sous le numéro ..... clé rib .....  
banque .....  
code banque.....  
code guichet .....

**5.2. -Mode de règlement**

Par mandat administratif.  
  
Ordonnateur : Commune de Machecoul-Saint-Même  
  
Comptable assignataire des paiements :  
Monsieur le Trésorier  
3 Bd Saint Blaise  
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME  
Tel : 02 40 78 51 44 Fax : 02 40 02 36 80

**5.3. -Délai maximum de paiement – Taux des intérêts moratoires**

Le délai maximum de paiement, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement et les intérêts moratoires sont fixés par la réglementation en vigueur (D.2013-269 du 29 mars 2013).

**5.4. : Présentation de la facturation**

Le titulaire du marché devra ventiler ses décomptes selon les missions réalisées.

**ARTICLE 6 – DÉLAI D'EXÉCUTION**

La mission démarrera dès la notification du marché.  
Délai de réalisation de la mission sur lequel le titulaire s'engage : .....

**ARTICLE 7 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE**

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au contractant dans un délai de 150 jours qui court à compter de la date limite de remise de l'offre.

## ARTICLE 8 – PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché sont :

- le règlement de consultation,
- l'acte d'engagement et ses annexes éventuelles,
- l'offre de prix,
- le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux. Ce C.C.A.G., bien que non joint au marché, est réputé être connu des entreprises. Les parties contractantes lui reconnaissent expressément le caractère contractuel.

*En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel elles sont énumérées ci-dessus, sauf cas d'erreur manifeste.*

Fait en un seul original

A.....

Le .....

marché)

Mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature du candidat et cachet

(représentant habilité pour signer le

**ARTICLE 9 – ACCEPTATION DE L’OFFRE**

La présente offre est acceptée pour un montant H.T.de :

.....  
.....  
.....

**Le pouvoir adjudicateur**

Fait en un seul original

A.....

Le .....

**NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE**

***En cas de remise contre récépissé :***

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A ....., le .....

Signature du titulaire

***Ou en cas d’envoi en LRAR :***

Coller dans ce cadre l’avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

**ANNEXE 1 : REPARTITION DES HONORAIRES PAR CO-TRAITANT  
EN GROUPEMENT CONJOINT**

CO-TRAITANT	MONTANT H.T.

TOTAL H.T.	
TVA 20 %	
TOTAL T.T.C.	

A.....

Le.....

Mention manuscrite « Lu et Approuvé »  
Signature du mandataire et cachet

